

## PROCES-VERBAL DU LUNDI 16 FEVRIER 2015

### Groupe habitants – Village Solidaire : Tolothenaz

<b>Présents</b>	Daniel Warpelin, Nicole Heusch, Michel Bonifay, André Dagaëff, Violette Bachelard, Gisèle Coucet, Michel Gueniat, Catherine Girard, Francesco Casabianca, Alice Martinez
<b>Excusé (e.s)</b>	Paola Gueniat

<b>Objet</b>	<b>Détail</b>	<b>Décisions et informations</b>
<b>1. Retour PV</b>	Le PV est validé.	
<b>2. Bilan Forum du 31.01.2015</b>	<p>Le bilan du Forum est positif : la journée a été constructive, les ateliers ont bien fonctionné malgré le fait que le sous-groupe « Mobilité » ait réuni cinq personnes (la discussion a été dense), les gens se sont répartis d’eux-mêmes dans les ateliers, l’orchestre a été très apprécié, l’implication a été forte.</p> <p>Le Forum a réuni une quarantaine de personnes. Le mauvais temps a certainement retenu certains habitants. L’événement a attiré plus d’habitants du Nord de la commune que du Sud.</p> <p>Les professionnels présents et extérieurs au projet ont été impressionnés par l’engagement et les liens déjà existants entre les personnes impliquées. La grande qualité de l’apéritif a été saluée. La Commune a également été satisfaite du résultat.</p> <p>Une erreur dans l’article sur le Forum paru dans la Côte a été relevée : ce n’est pas la Commission des Finances qui a rejeté le projet. Malgré cette erreur, il s’agit d’un bon article et nous avons fait la une. Certains regrettent cependant l’absence du Journal de Morges.</p>	

<p><b>3. Nouvelle phase : construction</b></p>	<p>La phase de diagnostic se clôture avec le Forum et le rapport diagnostic.  Les objectifs fixés pour cette première phase du projet ont été atteints : dresser un portrait de la qualité de vie des 55 ans et plus de la commune, constituer deux groupes et recréer ou créer des liens sociaux entre les habitants. La Permanence est un objectif qui s'est ajouté. Mais il s'agit d'un beau succès : chaque mercredi, 10-12 personnes passent un moment ; presque chaque semaine, une nouvelle personne vient.</p> <p>La Commune et Pro Senectute sont satisfaits des premiers résultats.</p> <p>La deuxième phase, qui dure une année, est la phase de construction. Il s'agit de la réalisation concrète de projets. Les projets les plus faciles à réaliser sont mis en place en premier. Il s'agira de creuser les pistes que nous avons déjà (entretiens, Forum). Il est primordial de bien réfléchir avant de lancer une activité : Quand ? Comment ? etc. Il est donc nécessaire de créer des groupes de travail par activités avant le lancement concret. Voir dates.</p> <p>Certaines pistes générales ont été données lors du Forum : centraliser l'information, diffuser le programme des activités dans la Tologazette.</p> <p>Comment fait-on s'il y a une demande d'activité, mais pas de leader ?  Si nous ne trouvons pas de ressources locales, il est possible de faire appel à quelqu'un d'extérieur.</p> <p>Comment informer les gens, toucher d'autres seniors que ceux venant à la Permanence ?  Suggestion : afficher trois feuilles d'inscription à la Permanence : 1) gens disposés à mener une activité, 2) souhaits d'activités, 3) activités existantes.  Limite : les gens ne fréquentant pas la Permanence ne sont pas informés.  Pistes : Relancer les gens ayant fait part de leur intérêt lors des entretiens. Créer une page destinée aux activités dans la Tologazette. Les dates des groupes de réflexion</p>	
--	---	--

	<p>seront communiquées dans le PV du Forum envoyé à tous les 55 ans et plus. Un apéro le vendredi attirerait d'autres personnes à la Permanence. Groupe chargé de réfléchir à la communication ?</p> <p>Piste écartée : envoyer un questionnaire avec le PV du Forum : quels sont vos intérêts ? → ces questions ont déjà été posées lors des entretiens</p> <p>Quand pourront commencer les premières activités ?</p> <p>Cela dépend de l'activité. Par exemple, l'activité conférence + apéro pourrait débuter en avril. Le système d'entraide demande plus de réflexion et nécessitera donc plus de temps pour la mise en place. Cela dépend aussi de la motivation des gens. Il est important de ne pas brûler les étapes. Les activités se mettront en route petit à petit et pourront aussi s'organiser en session. Les besoins et les envies seront continuellement évalués.</p> <p>Acceptons-nous que certaines activités soient payantes ?</p> <p>L'idéal serait la formule du système d'échange. La personne qui met en place une activité dispose du local. S'il y a du matériel, couvrir les frais du matériel bien sûr. Autre solution, l'activité est payante, mais la personne animant l'activité ne reçoit qu'une part de l'argent. L'autre part irait dans un fond utile aux activités du groupe.</p> <p>Quelle est la responsabilité civile de l'organisateur ?</p> <p>La responsabilité civile est celle de Pro Senectute.</p> <p>Les professionnels de Pro Senectute seront présents jusqu'en avril 2017.</p>	
<p><b>4. Premières activités et groupes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Groupe « Apéro »</b> : réfléchir à la mise en place d'un apéritif les vendredis soirs : <b>ve 13 mars à 17h00</b> à la <b>Permanence</b> (rez-de-chaussée du bâtiment communal)</li> <li>• <b>Groupe « Entraide »</b> : réfléchir à la création d'un système d'échange de services entre Tolochinois : <b>lu 23 mars à 17h30</b> à la <b>Permanence</b> (rez-de-chaussée du bâtiment communal)</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Groupe « Mobilité »</b> : comment valoriser la mobilité douce dans le village : <b>me 18 mars à 14h00</b> à la <b>Permanence</b> (rez-de-chaussée du bâtiment communal)</li> <li>• <b>Groupe habitants</b> : les <b>lu 2 mars, 30 mars, 20 avril, 11 mai, 1 juin</b> à <b>18h00</b> (collation à 17h30) à la <b>Permanence</b></li> </ul>	
<b>5. Gestion local Permanence</b>	<p>Comment entretenir le local (nettoyage, gestion des déchets) ?</p> <p>Nous avons demandé à M. Sutter de nous éclaircir sur les tâches que réalise la concierge dans le local. Celui-ci ne savait pas, mais il va nous mettre en contact avec la personne qui fait les nettoyages. Cette personne viendra à la Permanence le 25.02 pour discuter avec le groupe. Autres questions : Peut-on utiliser les appareils de la commune ? Quelle formule privilégie-t-on ? Groupe ? Tournus ?</p>	
<b>6. Rapport du diagnostic communautaire</b>	<p>Actuellement, nous sommes en train de rédiger le diagnostic communautaire. Rappel : il s'agit d'un petit rapport résumant le diagnostic communautaire : description de la démarche, étapes, acteurs, résultats, conclusion.</p>	
<b>7. Nouvelles dates</b>	<p>Voir « Premières activités et groupes »</p>	
<b>8. Divers</b>	<p>Le mot Permanence gêne certains. Trouver un nom pour le local. Une liste avec des propositions est affichée au local.</p>	